

FRANCE U.S.A

Le Journal des Relations FRANCO-AMÉRICAINES

M 176 - N° 256 Trimestriel - JUIL.-AOUT-SEPT. 1988

Le numéro : 2 francs 50

**VIVEZ
LES ELECTIONS
AMERICAINES
avec
FRANCE ETATS-UNIS
du 6 au 15
NOVEMBRE 1988**
(Voir page 4)

Imprévisible Amérique

La prochaine élection présidentielle américaine ne peut laisser indifférent aucun d'entre nous, pas plus que personne dans le Monde, tant il est vrai que l'homme qui sera choisi devra assumer le « leadership » du monde libre. En d'autres termes, cela signifie que le prochain locataire de la Maison Blanche, par les décisions qu'il pourra prendre dans le domaine de la politique étrangère, pèsera lourd dans la balance et conditionnera nécessairement l'évolution du Monde, rendant certains conflits inévitables, d'autres rapidement résolus. Cela s'appelle le maintien ou la déstabilisation de l'équilibre mondial.

Pour nous qui avons consacré quarante ans de notre existence à l'examen attentif des prises de position américaines, qu'il s'agisse du politique, de l'économique ou du culturel, nous avons été tou-

jours frappés par la courte vue — pour ne pas dire l'incompétence — de nos américanologues réputés, on se demande bien pourquoi.

Voici un exemple :

Se basant sur le fait que celui qui gagne les élections primaires du New Hampshire sera nécessairement élu Président, ils ont unanimement décrété que Georges Bush est éliminé de la compétition sous prétexte qu'il a subi un échec considérable. Or, tous les sondages connus à ce jour démontrent que c'est le contraire qui a de bonnes chances de se produire à moins naturellement d'un événement actuellement imprévisible.

Pour ce qui est de Dukakis, le candidat démocrate, il n'est pas interdit de penser que le succès de cet homme ignorant tout ou presque des relations internationales risque de mettre en péril l'avenir du monde libre. L'incompétence de Jimmy Carter à cet égard n'avait d'égale que sa bonne foi. Nous lui devons entre autres l'arrivée de Khomeiny au pouvoir, la mise en orbite soviétique du Mozambique, de l'Angola, de l'Éthiopie ; à quel désastre inattendu peut-on dès lors s'attendre grâce à un éventuel laisser-aller d'un Président faible ou hésitant ?

C'est pourquoi le voyage que France-États-Unis organise à l'occasion de cette élection revêt une importance particulière. J'espère vivement que ceux d'entre vous qui liront ces lignes retiendront, après en avoir consulté le programme, qu'être présent à cet événement contribue au renforcement des liens d'amitié entre nos deux pays et souligne la nécessité d'une indispensable solidarité étant donné les incertitudes qui nous guettent.

C. MAKINSKY.

France - Etats-Unis : des liens privilégiés

par Joe M. Rodgers
Ambassadeur des Etats-Unis

France - États-Unis est née au moment où l'Europe n'était pas certaine de son avenir. Tandis qu'elle se remettait des blessures de la guerre, cette association, dédiée aux relations entre nos deux pays, commençait sa tâche importante. Depuis lors, beaucoup de choses sont arrivées, qui ont changé la face de l'Europe.

Dans la période de l'après-guerre, l'Europe était économiquement et politiquement faible. Aujourd'hui, le moment de la réalisation d'un véritable Marché Commun européen approche. Beaucoup a été dit et écrit sur cette nouvelle réalité, et ceux parmi nous qui sont voués à l'alliance entre la France et les États-Unis doivent se demander « qu'est-ce que cela peut signifier pour l'avenir de nos relations ? ». De votre côté de l'Atlantique, certains se posent des questions sur l'engagement américain envers l'alliance. De notre côté de l'Atlantique, nous nous posons les mêmes questions en ce qui concerne l'engagement européen. Pendant que la quête pour un équilibre stratégique plus sûr se poursuit, certains Européens parlent de « découplage » américain. Dans le même ordre d'idées, quelques Américains se demandent si les Européens resteront engagés dans le juste partage des responsabilités de défense. Pendant ce temps, nos adversaires tirent les meilleurs avantages de leur nouvelle propagande pour mieux nous séparer. A la lumière de ces événements, il est bon de nous rappeler quelques vérités fondamentales.

Premièrement, la France et les États-Unis sont des alliés fidèles, depuis plus de deux siècles. Du côté américain, cette alliance constitue un des piliers de notre politique étrangère. De plus, et je parle en citoyen américain, les Français et les Américains ont, depuis long-



L'ambassadeur des Etats-Unis et Mrs Rodgers accueillent M. Makinsky, président de France - États-Unis

temps, versé leur sang ensemble, ils ont trop combattu côte à côte pour la liberté et les Droits de l'Homme, pour que notre amitié soit torpillée par des éléments étrangers.

Deuxièmement, aucun parti, aucune personnalité politique importante aux États-Unis ne cherche à obtenir le retrait de la présence militaire américaine en Europe. La défense des États-Unis commence en Europe.

Troisièmement, une Europe unie, économiquement forte, représente un facteur de stabilité et de puissance pour l'Alliance occidentale. Aussi longtemps que les règles essentielles d'une concurrence honnête seront observées, les Américains se réjouiront de la prospérité de leurs amis.

Ce soir, tandis que je vous parle, un changement de gouvernement vient de se produire dans votre pays. Une fois de plus, le peuple a

fait entendre sa voix, les roues de la démocratie tournent et les institutions de la France sont un exemple pour le reste du monde. Dans quelque temps, mon pays vivra la même expérience. Nous partageons les tâches difficiles et les bienfaits inhérents à notre liberté. Comme vous, nous recherchons la prospérité et la justice sociale. Comme vous, nous travaillons pour un monde libéré de la faim et de la guerre. Je suis convaincu que les valeurs que nous avons partagées pendant ces deux siècles mouvementés, continueront à assurer la grandeur de nos deux pays et de nos deux peuples.

Le rôle de France - États-Unis est important aujourd'hui, il le sera encore davantage demain. Les liens privilégiés qui unissent la France et les États-Unis méritent et exigent une attention toute particulière. Je vous salue. Vive la France, Vive les États-Unis !

NOMINATION

M. Maurice Catalan a accepté d'assumer les fonctions de délégué général de France - États-Unis en remplacement de M. Léonce Pacheny, démissionnaire pour raisons personnelles.

Marié et père de famille, membre bienfaiteur de notre Mouvement depuis de nombreuses années, M. Maurice Catalan est président-directeur général de nombreuses sociétés, s'intéressant par ailleurs ou étant impliqué dans de nombreuses activités officielles, culturelles ou professionnelles. Il est Chevalier de l'Ordre national du mérite. Bienvenue à un nouveau Responsable de France - États-Unis.

Sous les auspices de
l'ASSOCIATION FRANCE - ÉTATS-UNIS

Le mardi 25 octobre 1988 à 20 h 30
dans les Salons de l'Hôtel Hilton
18, avenue de Suffren, 75015 Paris

DINER

Invité d'honneur :

Monsieur Charles PASQUA,
ancien Ministre

sur le thème

« FRANCE - ÉTATS-UNIS
ET LES RELATIONS INTERNATIONALES. »

Participation aux frais : 250 F à adresser à F.-E.-U., 6, bd de Grenelle, 75015 Paris, par chèque bancaire ou postal (C.C.P. 5170-33 Paris) à l'ordre de France - États-Unis.

(Préciser soigneusement nom et prénom de chaque personne vous accompagnant.)

Tenue de ville (robe longue ou de cocktail).

Les élections américaines Les grands électeurs, leur rôle

par Stephen J. Wayne*

Le but ultime de tout candidat à la présidence des États-Unis est d'obtenir la majorité au sein du collège des grands électeurs. Ces derniers sont au nombre de 538 ; il faut donc que 270 d'entre eux accordent leurs voix à un candidat pour que celui-ci l'emporte et soit élu à la présidence. Qu'est-ce que ce collège ? Comment fonctionne-t-il ?

L'élection des grands électeurs

Chaque État a droit à un nombre de grands électeurs égal au nombre total de ses sénateurs et représentants à Washington. Outre qu'il envoie deux sénateurs au Congrès, il est divisé en « circonscriptions électorales » de 520 000 habitants environ, dont chacune envoie, à son tour, un député à la Chambre des représentants. Donc tous les États de l'Union, même les moins peuplés comme l'Utah ou l'Alaska, ont droit à trois grands électeurs

(correspondant à deux sénateurs et à un député). Étant donné que la Californie est l'État le plus peuplé, elle possède le plus grand nombre de circonscriptions (45), ce qui signifie qu'elle envoie au Congrès 45 représentants, outre ses deux sénateurs et qu'elle a 47 grands électeurs. Le District de Columbia, territoire géographiquement spécial qui abrite la capitale fédérale, Washington, a trois grands électeurs (autant que s'il était un État).

Avant les élections, les partis démocrate et républicain dans les cinquante États et le District de Columbia choisissent une liste de grands électeurs. Si, par exemple, le candidat républicain à la présidence l'emporte dans un État, la liste républicaine de cet État entre au collège des grands électeurs. Les membres de cette liste se conduisent en membres fidèles de leur parti et votent pour le candidat républicain à la présidence. Il en

résulte un système de scrutin majoritaire dans ce collège.

Conformément à la Constitution, si aucun candidat n'obtient la majorité de 270 voix requise au sein du collège des grands électeurs, la désignation du Président est confiée à la Chambre des représentants.

Mais il faut pour cela qu'il y ait au moins trois candidats en présence, le troisième recevant les voix d'un État ou davantage, ce qui prive les deux autres de la majorité absolue.

Suite page 3

M 1796 - 256 - 2,50 F-RD



Le 14^e Festival de Deauville du cinéma américain

par Gilles J. Daziano

Avec la désinvolture d'un dandy ou l'aveuglement d'un condamné qui ne veut pas croire à sa fin prochaine, l'été se fait beau et séduisant pour accueillir chaque année à Deauville le Festival du cinéma américain.

A l'inverse du Festival de Cannes qui vise à la munificence grandiloquente et de celui de Venise qui veut se donner l'apparence la plus sophistiquée possible, Deauville est bon enfant. Il est une vitrine, une avant-première, de la production américaine, mais aussi, tranquillement, et il convient d'insister sur ce point, il présente des œuvres du cinéma « indépendant », en version originale, qui mériteraient de trouver place dans un circuit de distribution en France, ne le trouvent pas facilement, mais que Deauville s'attache à faire connaître.

Que vous fassiez partie du faible pourcentage de personnes qui vont au cinéma en France, ou de celles, hélas, pour qui la fréquentation des salles de cinéma est devenue un obscur souvenir auquel on sacrifie de temps à autre, certains films, à des titres divers, devraient retenir votre attention.

Quelle charmante histoire que celle de « Big » ce garçon de douze ans qui se retrouve adulte et affronte le monde qui est le nôtre avec la désinvolture de la jeunesse. « Piège de cristal » (« Die Hard ») est, quant à lui, très représentatif des superproductions américaines à l'efficacité légendaire : un gratte-ciel entier en fait les frais et nous apporte une explosion... d'émotions fortes, avec une satisfaction supplémentaire, les méchants étant punis, ce qui suscita les applaudis-

sement des festivaliers qui constituent pourtant un public dont les réactions ne sont pas toujours spontanées. « Nicky et Gino » sont des frères jumeaux étroitement unis, l'un étant un brillant étudiant en médecine et l'autre un éboueur un tant soit peu demeuré. Une histoire attachante qui nous donne la possibilité de revoir, dans le rôle du simplet, Tom Hulce, le fameux interprète de « Amadeus », ce qui est un des mérites du film. Il convient de mentionner également le film d'Hector Babenco, « La force d'un destin » pour l'interprétation remarquable que Meryl Streep et Jack Nicholson donnent de deux clochards que l'on n'est pas près d'oublier.

Pour ceux qui ne demandent pas à un film qu'il leur apporte uniquement de la distraction, il est bon de porter à leur attention « Haunted Summer » d'Ivan Passer, encore inédit, qui a l'ambition de faire revivre les deux poètes anglais Byron et Shelley et qui se veut un hymne à la jeunesse éternelle, celle du cœur et de l'esprit.

Et les courts métrages qui sont souvent négligés étaient heureusement présents avec un « programme découverte » composé de trois films de fiction mêlant l'humour à l'étrange. On leur souhaite de trouver très vite un distributeur en France, car ils le méritent.

Deauville c'est aussi une grande fête franco-américaine sur laquelle veillent André Halimi, toujours souriant, Lucien Barrière, bienveillant, et M^{me} le Maire, Anne d'Ornano, efficace tout en conservant un charme d'où la sérénité n'est pas absente. Merci Deauville !



« Big », la désinvolture de la jeunesse

La démocratie américaine en mouvement*

Pourquoi un livre comme *La démocratie américaine* nous paraît-il indispensable ? Est-il encore vraiment besoin de présenter au lecteur français le régime politique des États-Unis dans sa réalité quotidienne, voire anecdotique ? Aujourd'hui, ce régime semble bien connu de tous ; la presse écrite, parlée et audiovisuelle informe quotidiennement le public international de son fonctionnement ; mieux encore, les feuilletons télévisés ou les films en rendent abondamment compte, plus encore que les romans, de façon au moins implicite.

Pourtant, les spécialistes se désespèrent de voir les immenses malentendus qu'entretiennent avec persistance ces « médias » comme on les appelle. Bien des situations que commentent les journalistes ou qui servent de contexte à des œuvres de fiction demeurent foncièrement incompréhensibles, au moins dans leurs nuances, pour le lecteur, l'auditeur ou le spectateur français. Qui pis est, ce dernier va les interpréter en fonction de son propre milieu, de sa propre culture ce qui le conduira à des erreurs manifestes. Peu importe sans doute pour l'intérêt d'un récit car la compréhension de l'intrigue n'en souffre généralement pas ; cela est déjà moins vrai pour les informations politiques, sociales et économiques ou le commentaire des nouvelles du jour, car les malentendus engendrés par une mauvaise interprétation de l'actualité peuvent conduire à des attitudes collectives fâcheuses pour les relations internationales sinon à des campagnes de dénigrement.

Or, il est notoire que la spécificité et la grande complexité du régime démocratique américain se prêtent particulièrement bien à de tels malentendus. Et dans la mesure où, conformément à la dynamique américaine, la démocratie y est toujours en mouvement, un livre comme celui-ci revêt toute sa valeur parce qu'il se trouve pleinement à jour et nourri des anecdotes les plus récentes.

Le premier mérite de Max Skidmore et de Marshall Tripp est de procéder à un exposé complet, bien que ramené aux proportions d'un ouvrage accessible, des particularités du régime politique américain — notamment en ce qui concerne ses aspects les plus déroutants qui ne sont pas, de loin, les moins importants.

Leur deuxième mérite est d'adopter un point de vue souvent critique, sans que l'on puisse mettre en doute leur loyalisme envers leur pays et leur gouvernement. Certes, quelques-uns de leurs partis-pris n'échapperont pas à la vigilance du lecteur averti. Si les auteurs s'en

prennent courtoisement et sans distinction de partis à certains Présidents qui ont conduit récemment la politique de la nation américaine, on remarquera que d'aucuns sont mieux traités ou moins maltraités que d'autres. Si nos auteurs s'expriment indifféremment contre tous, leurs fleurets sont parfois mouchetés. C'est d'ailleurs ce qui fait la différence entre un tel ouvrage et celui qu'auraient pu écrire des universitaires comme eux, dans d'autres pays : quiconque prend la plume aujourd'hui aux États-Unis peut difficilement éviter de se laisser influencer par un mode d'écriture qui est celui du grand journalisme américain — cela rend éminemment amène la lecture d'un texte érudit.

Un troisième mérite de ce livre est de se trouver remarquablement à jour, sans sacrifier entièrement au goût de l'Histoire — prédominant chez tant d'autres peuples (pour le meilleur et pour le pire, mais ceci est une autre histoire). La plupart des exemples sont choisis parmi les événements des vingt dernières années ; la plupart des controverses évoquées sont toujours en cours ; la plupart des problèmes posés n'ont pas encore trouvé de solution.

Le système en question

Parmi les préoccupations récurrentes des auteurs, il en est qui sont communes à tous les spécialistes américains, mais aussi au grand public, ce qui ne va pas sans donner à leur étude une tonalité particulière.

En réalité, les Américains, abondamment soumis à des cours de civisme dès l'école, sont bien plus sensibilisés que les Français à des problèmes politiques quotidiens. On

Ce ne sont là que de simples exemples tirés de domaines aussi différents que la philosophie politique, l'humour du contribuable, les scandales récents qui ont passionné ou indigné l'opinion, la protection de la vie privée, mais il est facile de constater que le citoyen français, en général, n'était guère sensible à ces problèmes ni soucieux de les résoudre jusqu'à une date très récente ; ainsi, nul ne se préoccupait sérieusement naguère en France de relever le *paradoxe permanent* que représente la devise nationale Liberté - Égalité - Fraternité bien que le débat récemment ouvert sur les droits des immigrés en ait dévoilé un aspect, fût-ce sous un jour très démagogique.

De même, il a fallu qu'un problème particulier (l'impôt sur les grosses fortunes) avec des implications non moins démagogiques, soit posé devant l'opinion française pour que le contribuable-électeur prenne parti ou ait l'impression de le faire ; or le succès populaire de la controverse semble dû au fait qu'il s'agit pour une écrasante majorité de taxer une infime minorité — rien de semblable, en cette occurrence, à la révolte des électeurs californiens qui se sont prononcés par voie de référendum spontané en faveur d'une réforme du système fiscal dans leur État.

En outre, il semble acquis, à la suite de divers scandales, sur les deux rives de l'Atlantique, que le citoyen français se montre bien plus indulgent ou plus désabusé envers ses gouvernants, que son homologue américain. Enfin, et pour ne pas sortir du domaine le plus étroit, il n'y a guère en France d'équivalent à la méfiance généralisée du citoyen américain quant aux vertus de l'étatisme, comme cela apparaît clairement en matière de Sécurité sociale, laquelle fait pourtant l'objet d'une véritable religion dans notre hexagone, alors même que le débat sur la « privatisation » s'y trouve depuis peu — si peu — à l'ordre du jour.

Or, le livre de Skidmore et Tripp semble devoir servir à deux fins : d'une part, il expose l'état de ces questions aux États-Unis, dans un but d'information ; d'autre part, il suscite des réflexions sur le bien-fondé des différences existantes ici et là, dans deux pays démocratiques, faisant partie l'un et l'autre de ce que l'on appelle la civilisation atlantique.

Le régime politique américain est-il exportable, si toutefois il convient de l'importer en Europe avec ses défauts évidents qui sont soulignés dans ce livre, et ses indéniables qualités ? A cette dernière question, il est deux sortes de réponses possibles, selon que l'on se place dans une perspective nationale ou dans le cadre d'une future et éventuelle Constitution des États-Unis d'Europe.

Le fédéralisme américain

Car la présente étude revient constamment sur la question du fédéralisme américain et oppose quasi obsessionnellement « l'Amérique des patries » (la réalité des cinquante États de l'Union) à une Amérique supranationale, non moins réelle, vue de Washington. On n'en veut pour illustration que l'existence de deux systèmes législatifs et judiciaires concurrents dont la clef de voûte est la jurisprudence parfois contradictoire sinon déconcertante de la Cour suprême : l'ouvrage cite de multiples cas de conflits entre ces deux systèmes — que ce soit dans l'immense domaine national des droits civiques ou à l'occasion de péripéties locales dans la lutte contre la pollution. On notera d'ailleurs bien des subtilités dans cet affrontement ; le film et la télévision (encore et toujours) exposent les rivalités entre les polices locales et les agents fédéraux, ce n'est pas là une mauvaise initiation aux conflits plus vastes qui opposent entre eux des juges — locaux ou fédéraux — fort pointilleux en matière de compétence, ou des législateurs de l'un ou l'autre échelon à propos de ce que l'on appelle en Amérique « la politique du baril de porc », à savoir la défense d'intérêts étroits et corporatifs.

Suite page 3

* Max J. Skidmore et Marshall Carter Tripp, *La Démocratie américaine*, éd. Odile Jacob, 364 pages, 140 F.

par
Marc Saporta

pourrait en citer un certain nombre. Il en va ainsi, par exemple, quant au point de savoir dans quelle mesure l'égalité garantie par la Charte nationale est compatible avec la liberté de chacun ; quels sont les moyens qui s'offrent aux électeurs d'influer directement sur la politique fiscale et budgétaire ; comment concilier le droit du public à l'information et le besoin de secret qui doit entourer certaines décisions précises ou délicates du Gouvernement, notamment en matière de politique étrangère ; quelles garanties mettre en place pour protéger l'homme de la rue contre les empiètements de l'exécutif ?

Lectures américaines par Annie Briere

Que dire de ce dernier ouvrage de Philippe Labro : « Un été dans l'Ouest (1) » si ce n'est qu'il s'agit d'un chef-d'œuvre. Présenté comme un roman, on a peine à y croire tellement il semble accroché dans la réalité. En fait, il s'agit d'un carnet de souvenirs vécus, d'expériences personnelles entre deux années universitaires. Il fait suite au précédent ouvrage de Philippe Labro : « L'étudiant étranger (1) », le complétant aussi.

J'ai été boursier dans une université américaine, il y a fort longtemps déjà, et je partage les états d'âme de notre étudiant au cours de cet été, entre deux années universitaires. Mais ce que je n'ai pas bien vécu, et qui rend un son extraordinairement authentique, ce sont les expériences, souvent si dures, qu'il a vécues cet été dans une forêt du Colorado.

« L'étudiant étranger » contait la vie d'un jeune Français boursier dans une université américaine. Celui-ci conte son travail, travail presque de forçat, dans un chantier forestier, les hommes vivant à cinq sous la même tente. Le but de ce chantier, conserver la qualité de la forêt. Celui de Frenchie, notre étudiant français avec lequel il est difficile de ne pas confondre l'auteur, c'est de gagner assez de dollars pour payer les frais d'une seconde

année d'études dans une Université de Virginie. Il aurait pu d'ailleurs se dispenser d'une telle épreuve, un milliardaire américain lui faisant don d'une somme suffisante pour suivre ses études. Mais l'intérêt n'est pas là : il est dans tout ce qui se passe au cours de cet été dans l'Ouest entre les différents travailleurs, souvent repris de justice : réactions humaines, sociales, combats forcés et même meurtres, tueries. Frenchie n'omet rien, nous fait un récit sincère de toute cette expérience.

Où est l'intrigue ? Il n'y en a pas. Il n'est pas besoin d'une intrigue pour accrocher même un amateur passionné de fiction. On y découvrira aussi entre autres la présence des Indiens, un intermède moins glorieux avec une fille fleur mais aussi et surtout les murmures, les enchantements de la forêt du Colorado. Des pages admirables y sont consacrées.

Voici maintenant une autobiographie d'un tout autre genre. Peu de lecteurs dans tous les pays du monde ignorent le nom et l'œuvre de Han Suyin. Son succès le plus retentissant reste « Multiple splendeur » (2). Mi-chinoise, mi-belge, elle est infiniment plus attachée à son origine chinoise que belge. Elle se maria trois fois, la première avec un Chi-

nois, proche de Tchang Kai Chek qui se mit à la battre, la seconde avec un Anglais, la troisième avec un Indien, ce qui ne l'empêcha pas d'avoir beaucoup d'amants.

Médecin, mère de famille, pourvue d'enfants et de petits-enfants, cela ne l'empêcha pas d'en adopter, Han Suyin est un écrivain de grand talent. Il existe peu de femmes sur terre aussi passionnée, douée, séduisante.

La particularité de la biographie qui vient de paraître sous le titre « Fleur de soleil, histoire de ma vie (2) », elle a été écrite directement en français. Constamment en voyage entre la Chine et les U.S.A., on se demande où elle a trouvé le temps de mener une carrière aussi resplendissante.

Parmi ses déclarations, au hasard : « Les religions sont toutes équivalentes... » Si le sexe a toujours été pour moi fort important, il n'a jamais été la clef de tout ». Parlant des communistes et de Mao : « Mao a pris la direction de quelques milliers de fuyards. De ce qui était une défaite, il en a fait une épopée ».

En tant qu'Eurasienne, elle a « une sorte de dédoublement de l'âme ». Lorsqu'un de ses maris la battait, elle se disait : « Il sera fatigué, cela passera ».

1) Gallimard.
2) Plon.

Les grands électeurs

Suite de la page 1

En raison de la force des deux grandes formations, les candidats d'un tiers parti obtiennent rarement un nombre de voix significatif lors d'une élection fédérale.

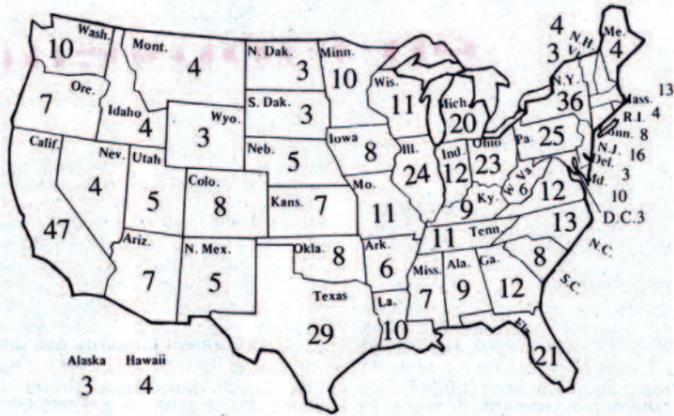
Si la Chambre des représentants était appelée à choisir le Président, elle voterait par États, chacun ne disposant que d'une voix et ne pouvant voter que pour un seul candidat. Les représentants de chaque État seraient tous consultés et, pour chaque État, le candidat ayant obtenu la majorité des voix remporterait toutes les voix attribuées à cet État.

La politique des grands électeurs

Tout mode de scrutin populaire direct avantage toujours la majorité; c'est ce qui se passe généralement avec le collège des grands électeurs. La plupart du temps, le candidat qui a obtenu la majorité des suffrages populaires y voit son avance amplifiée. Richard Nixon avait obtenu 301 voix au collège des grands électeurs en 1968 (56%), alors qu'il avait reçu seulement 43,4% des voix populaires. Jimmy Carter, aux élections de 1976, bénéficia d'un phénomène semblable, mais de moindre ampleur: avec 50,1% des suffrages populaires il obtint 55% des voix au collège des grands électeurs.

Pourtant, il est arrivé, en 1876 et en 1888, que le collège des grands électeurs ne vote pas en faveur du candidat qui avait obtenu le plus de voix populaires, ce qui a entraîné la défaite de celui-ci. Il n'est guère probable qu'une telle situation se reproduise aujourd'hui, mais la chose est toujours possible.

De par sa nature, le système du collège des grands électeurs entraîne un certain nombre de distorsions du scrutin. La plus importante provient de la règle selon laquelle le vainqueur d'un scrutin majoritaire à un tour rafle tous les enjeux. Cette règle avantage les États les plus peuplés, non seulement parce qu'ils sont représentés par un nombre supérieur de grands électeurs au sein du collège, mais parce que ceux-ci votent en bloc, de façon uniforme. Elle privilégie également, à l'intérieur de ces États, les concentrations géographiques de certaines catégories de citoyens dont le comportement électoral est homogène. Ainsi, ceux qui résident dans le centre des grandes agglomérations et dans les banlieues se trouvent très avantagés. De même, le système favorise légèrement les États les plus petits: chacun, indépendamment de sa taille, envoie au minimum trois grands électeurs au collège, ce qui accroît beaucoup l'importance des États dont la population est clairsemée.



La majorité absolue est de 270 voix.

En outre, le système fonctionne au bénéfice des deux grands partis et au détriment des petites formations politiques qui éprouvent de la difficulté à réunir un nombre de voix suffisant pour remporter une élection. Pour avoir quelque efficacité, les sympathisants d'un tiers parti doivent être concentrés dans une région géographique bien définie, comme ce fut le cas pour les partisans de George Wallace en 1968 et ceux de Strom Thurmond en 1948.

La controverse en cours

Naturellement, tout mode de scrutin qui favorise les uns et nuit aux autres aura des partisans et des détracteurs. Le système sur lequel repose le collège des grands électeurs ne fait pas exception à la règle.

Ceux qui préconisent le maintien du système font valoir quatre arguments en faveur de ce mode de désignation d'un Président:

- Il préserve l'équilibre géographique. Nul ne peut l'emporter au sein du collège sans obtenir l'appui combiné d'un certain nombre de régions du pays. Un succès régional, pour vaste qu'il soit, ne suffirait pas pour élire le Président.
- Il est conforme au caractère fédéraliste du régime politique américain. Il permet aux États d'être directement représentés lors de l'élection présidentielle.
- Il cloisonne les problèmes électoraux. Une controverse qui surgit à propos du scrutin dans un État particulier ne s'étend pas aux élections organisées dans les autres États de l'Union et n'affecte pas le résultat final, sauf si l'écart entre les candidats est minime au sein du collège des grands électeurs.
- C'est un système qui a résisté à l'épreuve du temps. Il fonctionne bien. La dernière élection controversée remonte à 1876 et le dernier

résultat antidémocratique [l'élection d'un Président qui avait obtenu moins de voix que son adversaire au suffrage universel] a été enregistré en 1888 — il y a un siècle ! Non seulement ce système s'est révélé généralement tout à fait efficace et démocratique, mais il a favorisé la légitimation de l'élu et renforcé son autorité en amplifiant son avance sur son concurrent.

Pourtant, ses adversaires font ressortir quelques problèmes, réels ou potentiels:

- Il est antidémocratique dans sa conception et dans sa mise en œuvre. Toutes les voix ne sont pas d'un poids égal. Les électeurs qui résident dans les grands États sont avantagés par rapport aux autres.
- Il arrive que le résultat soit antidémocratique pour d'autres raisons. Par deux fois, le candidat qui avait obtenu le plus de voix aux élections générales a perdu devant le collège des grands électeurs; bien d'autres fois, il a failli perdre.
- Les électeurs ne comprennent pas en quoi consistent ces élections indirectes. Ils croient voter directement pour un candidat à la présidence. En théorie, les grands électeurs peuvent bafouer la volonté populaire en choisissant qui bon leur semble. (Seuls seize États et le District de Columbia exigent des grands électeurs qu'ils votent pour le candidat qui a obtenu le plus de voix au suffrage universel).
- Le système est anachronique. Il ne fonctionne pas de la façon qui avait été prévue et ne correspond pas au fait que la politique américaine acquiert, de plus en plus, un caractère national.

* M. Stephen J. Wayne enseigne les sciences politiques à l'université George-Washington, à Washington. Il est l'auteur de divers ouvrages sur le régime présidentiel aux États-Unis, notamment *The Road to The White House*, publié en 1988.

La démocratie américaine

Suite de la page 20

Reste que les rédacteurs d'une éventuelle Constitution fédérale européenne ne pourront, de toute évidence, faire abstraction de l'expérience américaine. Déjà, les développements consacrés dans ce livre au « contrôle de la constitutionnalité des lois » ou au régime présidentiel permettent d'utiles comparaisons entre la France et les États-Unis, mais le mécanisme des institutions fédérales avec leurs inconvénients et leurs avantages doit être examiné de très près par les Européens soucieux de veiller à leur avenir politique et de savoir si leur continent sera fédéré ou pas... comme se le demandaient les Constituants américains de 1788.

En effet, l'influence exercée par le pouvoir législatif de chacun des États sur le Congrès fédéral et vice versa fait ici l'objet d'une vaste remise en question, notamment quant à l'équilibre délicat des responsabilités attribuées respectivement au Sénat où chaque État fédéré pèse d'un poids égal (quelles que soient sa superficie ou sa population) et à la Chambre des Représentants où le nombre des députés est pratiquement proportionnel à celui des habitants de chaque État; on trouvera aussi dans ces pages des anecdotes pittoresques sur le fonctionnement de ces instances (on nous révèle notamment comment certains députés utilisent les artifices de la télévision pour lancer de grandes phrases devant les caméras... quand la salle des séances est vide (!); comment faire passer astucieusement un

amendement pour ou contre l'avortement; comment pratiquer une obstruction folklorique et marathonnienne dont les cinéastes ont fait amplement usage dans certains films).

Les scandales et les problèmes

Les auteurs se sont attachés à relever une série de problèmes, des plus graves aux plus badins, qui se posent au citoyen américain. Ainsi, à l'échelon municipal, dénoncent-ils avec indignation, à titre d'exemple, la façon discutable, sinon abusive, dont certains groupes puissants, alliés aux constructeurs d'automobiles ou aux compagnies pétrolières, ont démantelé légalement les réseaux de tramways dans nombre de villes américaines pour imposer aux usagers le recours aux autobus ou aux voitures particulières, en profitant de certaines défaillances du système politique. A l'échelon international, ils s'interrogent sur la légitimité de l'intervention des États-Unis dans l'île de Grenade. Inversement, leur analyse prend le public à contrepied quand elle démonte le mécanisme budgétaire complexe qui permet à des amateurs de scandales d'accuser — mais à tort — le Gouvernement américain d'avoir procédé, selon toutes apparences, à l'achat de simples outils à des prix prohibitifs (un marteau pour 436 dollars !).

Dans un domaine qui ressortit aux fondements mêmes de la démocratie, les auteurs accusent, non

sans motifs, les électeurs eux-mêmes des maux que ceux-ci reprochent à leur Gouvernement. Le chapitre sur les « groupes d'influence » (lobbies) considérés comme partie intégrante du système institutionnel américain, accorde un traitement équitable à ces organismes décriés dont la nature, les méthodes et l'utilité sont passées au crible. Les techniques, très poussées, qui permettent aux lobbies d'acquiescer et d'exercer une influence effective, légitime ou non, sur le comportement des hommes politiques et des institutions, sont examinées avec un soin chirurgical — mais on ira avec amusement quelque scandaleuse histoire de hot dogs digne d'un roman satirique.

Pourtant, nos auteurs ont à cœur de soulever un grief qui vaut pour tous les pays démocratiques, à savoir que l'électeur préfère souvent les vues les plus outrageusement simplifiées qui l'empêchent de voir la réalité complexe des vrais problèmes, plutôt que de s'informer et de réfléchir comme il pourrait le faire s'il voulait s'en donner la peine.

Certains amis des États-Unis regretteront sans doute que les mérites de ce régime ne soient pas mieux mis en valeur, les défauts moins soulignés; mais c'est là une attitude commune aux meilleurs spécialistes dans un pays où la liberté d'expression est sans doute un droit mais aussi un devoir.

Marc SAPORTA.

France - États-Unis Association Nationale

Un travail immense est accompli à travers la France par nos Comités et Délégations, plus de soixante actuellement, et nous recevons régulièrement de nouvelles demandes de création. Il donne à notre Association une dimension réellement nationale et le siège national de France - États-Unis exprime à chacun toute sa gratitude pour œuvrer si bien, et dans des conditions qu'il sait difficiles, pour l'information et l'amitié de nos deux pays.

France - États-Unis est maintenant représenté à :

Aix-en-Provence, Aix-les-Bains, Amiens, Angers, Annemasse (Haute-Savoie), Annecy, Antibes-Juan-les-Pins, Auxerre, Avignon, Beaucaire-Tarascon (Gard), Biarritz, Blois (Comité de Loir-et-Cher), Bordeaux (section de la Gironde), Bourg-en-Bresse, Caen, Camargue (siège à Nîmes), Carpentras, Castres-Mazamet, Chalons-sur-Marne, Chamonix, Charleville, Clermont-Ferrand, Compiègne, Draguignan, Grasse, Grenoble, La Rochelle, Laval, Le Cannet, Limoges, Lorient, Lyon, Mâcon, Marseille, Menton, Metz, Mougins, Mulhouse, Nancy, Nantes, Nice, Orléans, Pau-Béarn, Perpignan, Poitiers, Reims, Saint-Avoid, Saint-Quentin, Saint-Raphaël-Fréjus, Saint-Tropez, Sainte-Maxime, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Tours, Vannes, Vernon, Villefranche-sur-Saône.

Des délégations nationales existent pour l'Alsace (Maître Y. Cywie, 31, allée de la Robertsau, 67000 Strasbourg); pour la Somme et la Picardie (M. Joseph Kesilber, 22, rue Numa, Anguez, 80480 Saleux et 5, rue des Vergeaux, 80000 Amiens) et pour le Nord (M. Dominique Dujardin, 58, rue du Quesnoy, 54560 Commines).

Dans la région parisienne, des Comités sont installés à Asnières, Évry, Levallois-Perret, Meudon, Rambouillet et dans les Yvelines (Marly-le-Roi).

Une telle liste ne peut être exhaustive, nous nous en excusons. Elle ne tient pas compte des projets de Comité en cours.

Dans notre prochain numéro
FRANCE ETATS-UNIS ET SES COMITES
QUATRE PAGES

Strasbourg 10 ans d'échanges interscolaires

Voici dix ans naissait au lycée privé Sainte-Clotilde à Strasbourg l'esquisse d'un programme d'échanges entre lycéens strasbourgeois et élèves d'une école de Valley Forge (Philadelphie). Ces premiers pas se firent sous l'égide de l'association France-États-Unis avec l'actif appui de M^{me} la Directrice de cet établissement, Sœur Marie-Anne Wermlinger, du Directeur diocésain, M. le Chanoine Hirlmann, et grâce au dynamisme des professeurs d'anglais.

Le succès remporté lors de cette « première », tant auprès des élèves que des professeurs, nous amena à amplifier nos perspectives. Chicago — ville fière, arrogante et audacieuse selon les qualificatifs que lui attribuent ses propres habitants — était à notre mesure ! Très vite, d'autres établissements se joignirent à l'embryon initial. Ce furent Lucie-Berger, Notre-Dame-de-Sion, Saint-Étienne, Notre-Dame-des-Mineurs.

Ainsi, chaque année, plus d'une

centaine de jeunes âgés de 14 à 18 ans partent à la découverte d'un continent qui ne perdra sans doute jamais son aura d'aventure. En retour, nous accueillons en juin un groupe équivalent de jeunes Américains qui goûtent à la joie tranquille et bonhomme du bien-vivre français, alsacien... et strasbourgeois. Dira-t-on jamais assez le plaisir partagé de l'apprentissage d'un monde autre, de sa langue, sa culture, sa civilisation, tellement proches et pourtant si lointaines ?

Nous avons célébré ce dixième anniversaire le 25 juin dernier par un vin d'honneur, en présence de M. le Recteur Deyon, de M. l'Attaché militaire auprès du Consulat des États-Unis, de M^{me} Dupont, secrétaire générale de France-États-Unis, de M. le Chanoine Hirlmann, des chefs d'établissements, des professeurs d'anglais et de tous les parents accompagnés des jeunes Français et Américains participant ou ayant participé à l'échange.

M.-T. RICHARD.

AVEC FRANCE - ÉTATS-UNIS MEUDON

vivez la nuit
des élections américaines

Mardi 8 novembre 1988, à partir de 21 heures
à l'Hôtel FOREST HILL
40, avenue du Maréchal-De-Lattre-de-Tassigny,
MEUDON-LA-FORÊT

SOIRÉE ÉLECTORALE NON-STOP

en direct par satellite sur grand écran,
résultats et commentaires sur C.N.N. (chaîne américaine)
et sur une chaîne française.

Pianiste de Jazz — Buffet.

Participation aux frais: 110 F par personne avant le 1^{er} novembre (chèque à l'ordre de France - États-Unis Meudon, à adresser à Mme Claude Alland, 13, rue du Bel-Air, 92190 Meudon.

(Renseignements 46.26.75.45, 45.34.48.76 et 45.34.85.79.

Circuit en Israël du 26 décembre 1988 au 1^{er} janvier 1989

Pour finir l'année 1988 en découvrant ou retrouvant les merveilles de Jérusalem et commencer l'année 1989 sous le soleil de la Mer Rouge.

26 décembre : Paris-Jérusalem.

Vol pour Tel Aviv. Transfert à l'hôtel à Jérusalem et installation à l'hôtel pour 3 nuits.

27 décembre : Jérusalem.

Matinée consacrée à la visite de la vieille ville, le Mont des Oliviers (vue panoramique), le Mur des Lamentations, la Mosquée El Aqsa, le Dôme du Rocher (Mosquée d'Omar), la Via Dolorosa et l'Église du Saint-Sépulcre.

Après le déjeuner : tour d'orientation de la ville moderne, le Mémorial Yad Vasheim pour les victimes de l'holocauste, la Synagogue Hadassah avec les vitraux de Chagall.

28 décembre : Jérusalem-Bethléem.

Le matin : réunion d'information officielle à l'étude.

L'après-midi : excursion à Bethléem, visite de la Basilique de la Nativité.

29 décembre : Massada-Ein Bokek.

Départ pour Ein Bokek, au bord de la mer Morte, installation à l'hôtel où aura lieu l'étape de nuit.

Excursion à Massada : visite du célèbre site, dernier bastion de la résistance juive contre les légions romaines.

Déjeuner dans un kibboutz. Possibilité de baignade dans la Mer Morte.

Retour par Qumran où ont été découverts les parchemins de la Mer Morte.

30 décembre : Ein Bokek-Eilat.

Départ en car pour Eilat à travers le désert du Néguev, arrivée en de matinée.

Après-midi libre : détente, plage, bains.

31 décembre : Eilat.

Promenade en bateau et déjeuner en mer.

Tour de ville et entrée à l'aquarium pour admirer les fonds sous-marins.

Après-midi libre pour profiter de la plage.

1^{er} janvier : Eilat-Paris.

Matinée libre de repos.

Dans l'après-midi, départ pour Tel Aviv par avion et correspondance pour Paris.

CONDITIONS

Prix par personne en chambre double : 8 350 F.

Ce prix comprend :

- Les trajets aériens et par car.
- Les transferts et visites du programme.
- L'hébergement en chambre double dans des hôtels 4 étoiles (supérieurs).
- Tous les petits déjeuners israéliens et tous les dîners.
- Les trois déjeuners mentionnés dans le programme.
- L'assistance d'un accompagnateur et d'un guide local.

Ce prix ne comprend pas :

- Le supplément en chambre individuelle : 850 F.
- Les trois déjeuners non mentionnés dans le programme.
- Les boissons.
- Les assurances facultatives, annulation, assistance, rapatriement : 140 F.
- Les dépenses personnelles.

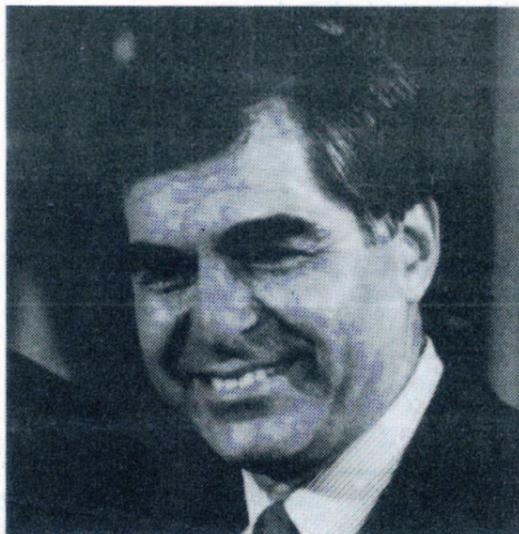
Programme détaillé sur demande. Tél. : 45.77.48.92.

— Inscription à la réception de 8 000 F d'arrhes par personne à l'ordre de France-États-Unis, 6, boulevard de Grenelle, 75015 Paris.

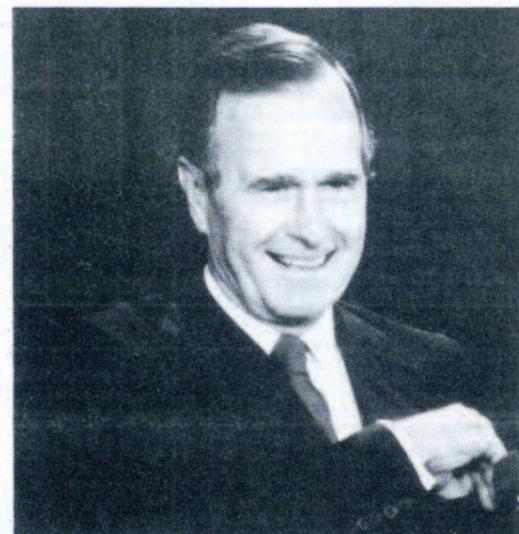
Lic. 59

Voyage aux États-Unis à l'occasion des élections présidentielles

Washington - Philadelphie - New York
du 6 au 15 novembre 1988



Mikael Dukakis, gouverneur du Massachusetts pour le Parti démocrate



George Bush, vice-président des États-Unis pour le Parti républicain

Encore quelques places disponibles pour suivre sur place le déroulement de cet événement capital pour le monde libre.

Voyage conduit et commenté par Marc Saporta, journaliste, écrivain, conférencier.

6 novembre : vol Paris-Washington.

7 novembre : visite des quartiers généraux des Républicains et des Démocrates. L'après-midi : premier aperçu d'un musée, la « National Gallery ».

8 novembre : visite d'un bureau de vote (les machines à voter). L'après-midi : musée de l'Air et de l'Espace. Soirée : réception à l'étude.

9 novembre : excursion de la journée : visite de la ville et de

Mount Vernon (ancienne résidence de George Washington).

10 novembre : départ en car pour Philadelphie. Visite de la ville. Soirée au musée de Valley Forge, siège du quartier général de George Washington, pendant la guerre d'Indépendance.

11 novembre : visite du musée de Philadelphie. Départ en car pour New York.

12 novembre : excursion guidée de la ville et de ses principaux centres d'intérêt. L'après-midi : le Metropolitan Museum.

13 novembre : journée libre à New York. Le matin, facultatif : messe Gospel à Harlem. L'après-midi, facultatif : statue de la Liberté.

14 novembre : conférence d'un journaliste américain qui tirera les conclusions des élections. Accueil à l'hôtel de ville de New York. En fin d'après-midi : transfert à l'aéroport. Vol New York-Paris.

— Prix par personne : 9 475 F, en chambre double.

Programme détaillé sur demande. Inscription de toute urgence à la réception de 1 750 F d'arrhes.

Pour tous renseignements, téléphoner au 45.77.48.92. Lic. A 703

Séjours linguistiques aux États-Unis Un passeport pour 1992

1) Pourquoi ces programmes rencontrent-ils un tel succès ?

- a) Parce qu'ils répondent à une nécessité impérieuse : parler couramment la langue anglaise et comprendre les américanimes.
- b) Parce qu'ils s'adressent aussi bien aux jeunes à partir de 16 ans qu'aux adultes, sans limitation d'âge.
- c) Parce qu'ils ont lieu toute l'année dans une vingtaine de centres répartis dans tous les États-Unis.
- d) Parce que les résultats sont probants, pour ne pas dire spectaculaires.

2) Comment déterminer votre choix ?

- a) Choisir une région selon votre budget et la date de votre séjour (conditions climatiques).
- b) Choisir un centre :
 - Soit sur campus où se trouvent groupés : les cours, l'hébergement, les repas, les distractions et où l'on vit parmi les étudiants américains.
 - Soit hors campus, en ville avec logement en résidence, pour plus d'indépendance et de confort.

3) Comment se déroulent les cours ?

A votre arrivée, un test définira votre connaissance de la langue anglaise.

Vous serez dirigés vers le niveau vous convenant le mieux tant pour la compréhension que pour l'expression écrite et orale.

C'est donc un programme tout à fait personnalisé qui sera proposé à chacun d'entre vous.

Le programme intensif comprend six cours de cinquante minutes par jour, soit trente cours par semaine, en petit groupes répartis en neuf niveaux et dirigés par des professeurs américains qualifiés.

Les étudiants d'un niveau avancé ont le choix entre plusieurs cours spécialisés : anglais scientifique, anglais commercial, préparation au T.O.E.F.L.

Une bonne coordination de l'enseignement sur tous les plans : compréhension orale, expression orale, lecture et rédaction en s'appuyant sur les bases : vocabulaire, grammaire, prononciation, vous permettra d'améliorer toutes vos connaissances et de parler enfin couramment la langue anglaise.

4) Les loisirs

Vous profiterez de vos week-ends pour découvrir les villes environnantes de la région choisie, qui chacune dans leur genre, présente un intérêt certain sur le plan humain et touristique.

5) Conditions financières

Pour une session de 4 semaines, le montant des cours est d'environ : 700 dollars.

Les frais de séjour pour les centres correspondent à la pension complète et varient de :

- 400 à 650 dollars, sur campus,
 - 500 à 650 dollars, hors campus,
- suivant le mode d'hébergement choisi.

Les inscriptions sont prises à la réception d'un chèque de 650 F par session, représentant les frais de dossier.

Le voyage individuel est organisé par nos soins en recherchant les conditions les plus intéressantes.

Pour tous renseignements complémentaires, prière de nous envoyer une enveloppe timbrée à 2,20 F : notre dépliant vous donnera les dates de sessions et la liste des centres.

Cours d'anglais à Paris
Reprise des cours d'anglais le jeudi 20 octobre 1988 à 18 h 45 à l'église américaine, 65, quai d'Orsay, 75007 Paris.
Ces cours, niveau supérieur et conversation, ont lieu à l'église américaine tous les jeudis de 18 h 45 à 20 h 15. Ils sont assurés par un professeur de nationalité américaine (participation aux frais à verser à l'entrée même des cours : 400 F par mois).

Imprimerie Gutenberg
27400 LOUVIERS
Le délégué général :
C. MAKINSKY
Le rédacteur en chef :
A. SINGER
N° de commission
paritaire : 64033

FRANCE - ETATS-UNIS
Ecrire en majuscules Adresse du Siège National : 6 Bd. de Grenelle, 75015 Paris ANNEE 19...
Tel. : 45.77.48.92, CCP.5.170-33 Paris

ADHESION (1) RENOUELEMENT (1)

Numéro à rappeler si renouvellement : _____

Nom et Prénom _____

Rue et commune _____

Code postal _____ Pays _____

Fait le _____

MD	Société : 500 F
AB	Membre bienfaiteur : cotisation 300 F
AD	Donateur : 250 F
AA	Adhérent : 140 F
AJ	Jeune : 40 F

(1) Cocher la case Montant versé : _____

Société : _____

**BULLETIN D'ABONNEMENT
AU JOURNAL FRANCE-USA**

Je soussigné _____
(Mr, Mme ou Mlle) (Prénom) (Nom en Capitales)

Adresse _____

verse par chèque, mandat, virement, espèces, la somme de : 10 F (3)
montant de l'abonnement au Journal FRANCE-USA trimestriel.

(3) Au montant de la cotisation (voir bulletin ci-contre) doit s'ajouter, pour recevoir notre Journal trimestriel France-USA, une somme de 10 Francs ; conformément à la réglementation concernant la presse.

Les fiches de nos sociétaires abonnés à FRANCE-USA comportent un signe sélectif dans le fichier. Pour éviter une double manipulation, nous prions instamment ceux-ci de payer leur abonnement en même temps que leur cotisation, et en le précisant soigneusement.

L'AVENIR DE NOTRE JOURNAL DEPEND DE VOTRE ABONNEMENT

Voyages individuels

Nous remercions nos adhérents qui ont bien voulu nous faire part de leur satisfaction pour les voyages organisés par le siège national.

Nous sommes toujours à la disposition de nos membres pour rechercher les meilleurs tarifs, dans leur cas précis, en tenant compte de leur itinéraire et de leur budget.

A titre indicatif, voici quelques prix promotionnels, sur ligne régulière en semaine :

- Paris-New York aller-retour : de 2 990 à 3 200 F + taxes suivant la Compagnie, le prix normal étant de 3 990 F + taxes.
- Paris-San Francisco — Paris-Los Angeles : aller-retour : de 4 480 à 4 600 F + taxes, le prix normal étant de 5 430 F + taxes.

Pour tous déplacements à l'intérieur des États-Unis, par car ou par avion, pour des séjours à l'hôtel et des locations de voiture, n'hésitez pas à nous interroger pour profiter de notre expérience.

Pour gagner du temps, prière de nous indiquer :

- votre date de départ,
- la durée de votre séjour,
- votre destination exacte,
- vos étapes pour un voyage itinérant.

PROFITEZ DE NOS TARIFS DE BASSE-SAISON.